

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

ALLOCUTION
DE SA SAINTETÉ LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

Prononcée dans le Consistoire du 22 juin 1903

Vénérables Frères,

☩ L. Nous est grandement agréable de vous revoir
aujourd'hui nombreux dans ces lieux augustes.
☩ Plût à Dieu qu'il Nous fût également permis de
vous entretenir de choses agréables à entendre !

Sans doute, l'année qui vient de s'écouler n'a pas été dépourvue de consolations. C'est à bon droit que Nos soucis s'éclaircissent et que Notre esprit se ranime lorsque Nous en avons en face de Nous des témoignages non douteux de la foi et de la piété chrétiennes, tels que ceux que Nous croyons certainement avoir pénétrés, durant ces derniers mois, chez tant de milliers d'hommes qui, pour rendre honneur au Souverain-Pontife, ont rivalisé entre eux, avec tant d'unanimité, dans la manifestation de leur respect.

Ces choses sont douces à rappeler et inclinent à l'espérance. Et pourtant, vous n'ignorez pas combien nombreuses, d'autre part, sont les causes de nos préoccupations. Il ne servirait de rien de vous répéter ici ce

que Nous avons dit souvent à l'occasion, en d'autres circonstances, sur les dures conditions qui sont faites à la religion catholique, bien que de telles répétitions ne convinsent que trop encore aux temps présents. Mais il est une chose que Nous ne pouvons passer sous silence et dont la pensée constitue, pour Nous, une incroyable angoisse, en même temps qu'elle doit émouvoir profondément tous ceux qui sont dignes du nom de chrétien. Nous voulons parler de ces courants d'idées hostiles à la civilisation chrétienne des nations, courants d'idées que notre époque voit s'infiltrer et ruisseler tous les jours, pour ainsi dire, à travers les veines des Etats. Un dégoût insensé et obstiné de la sagesse et de la doctrine transmises aux hommes par Jésus-Christ rédempteur semble s'être répandu dans la vie humaine, non sans un retour médité à l'esprit et aux institutions des malheureux païens.

Cet état d'âme se reflète clairement dans les mœurs de beaucoup de gens, dans les lois, dans les institutions publiques, dans la philosophie, dans les beaux-arts, et même dans la littérature qui verse bien souvent dans de criminels sacrilèges. Il en résulte que l'on dirait, en regardant de toutes parts, qu'une sorte de complot a été tramé, et que l'on a juré, de différents côtés, la ruine des institutions catholiques. Nombreux donc sont ceux qui manœuvrent contre elles, soit sur le terrain public, soit par des moyens cachés et plus doux en apparence, soit par la force ouverte et sans aucune mesure. L'esprit se refuse à prévoir jusqu'où pourraient

aller, si Dieu ne nous venait en aide, les conséquences de ces desseins. Quel bien, quelle espérance peut demeurer, en effet, à ceux qui rejettent spontanément les bienfaits procurés par Jésus-Christ? Sans doute les hommes ne peuvent pas plus arracher en toute occasion et de fond en comble ces bienfaits au genre humain, qu'ils ne peuvent annuler les décrets et la volonté du Dieu tout-puissant; mais ils peuvent fort bien, par leur orgueil et leur entêtement, ouvrir la voie à de grandes catastrophes qui mettront en péril le salut éternel d'une multitude d'âmes. Au milieu de tous ces maux qui fondent sur nous, si nous voulons prévenir des maux plus grands, cherchons un refuge et un secours dans la bienveillance divine. Ou plutôt nous devons supplier Jésus-Christ lui-même de vouloir bien garder et défendre perpétuellement son œuvre sur la terre, c'est-à-dire les bienfaits de la Rédemption, et de ne pas souffrir qu'on dilapide une partie quelconque de son héritage. C'est de la cause de tous qu'il s'agit. C'est pourquoi tous les hommes, partout où ils se trouvent, qui chérissent la foi de leurs aïeux et veulent être sauvés, doivent être excités à d'humbles et suppliantes prières. Pour Nous, afin de ne rien omettre de ce qui Nous paraît utile au salut, Nous avons résolu de publier une lettre sur le sujet dont Nous parlons. Nous la publierons prochainement, plaçant avant tout Notre espérance en Celui au pouvoir divin de qui toutes les choses obéissent.

Nous devons vous soumettre une affaire que l'Eglise

d'Antioche, des Grecs-Melchites, demande à voir menée à bien aujourd'hui. Cette Eglise avait été laissée dans le veuvage par son patriarche, Notre vénérable frère Pierre Geraïgiri, d'heureuse mémoire, que la mort enleva l'an passé. Ainsi qu'il était nécessaire, les évêques catholiques de la même nation se réunirent en Synode, suivant la coutume et les règles anciennes, pour lui nommer un successeur. Ce Synode fut tenu dans les bâtiments du Séminaire de Ain-Traz. Le 28 juin de l'année 1902, à l'unanimité des suffrages et au milieu des acclamations; les membres de l'assemblée élurent Patriarche, à la place du défunt, Notre vénérable frère Cyrille Geha, archevêque d'Alep, vicaire apostolique du patriarcat. Bientôt, les évêques suffragants prirent soin de Nous prier de vouloir bien confirmer suivant les rites l'élection du Patriarche, et l'honorer du sacré Pallium. Et l'élu formula humblement les mêmes requêtes, après avoir, comme il est d'usage, fait profession de la foi catholique. Nous avons déferé toute l'affaire, pour qu'elle fût étudiée et réglée, à la Sacrée Congrégation de la Propagande pour les affaires de rite oriental, et celle-ci, après un examen attentif de la cause, a été d'avis qu'il y avait lieu de donner son assentiment aux demandes qui lui avaient été soumises.

Il est établi que Notre frère Cyrille Geha, est doué de qualités morales et intellectuelles nombreuses et peu communes. Cultivé par des études variées, éminent par l'intégrité de sa vie et par son aménité, il possède à un haut degré l'estime des évêques, ses collègues. Dans

l'exercice du pouvoir archiépiscopal, à Alep, il a donné des preuves de sa vertu et de sa sagesse ; on a donc toute raison d'espérer qu'occupant une charge plus élevée encore, il comblera l'attente commune. Pour ces motifs, et conformément à l'avis de la Sacrée Congrégation susdite, Nous avons jugé bon de confirmer l'élection de ce même Vénérable Frère comme patriarche d'Antioche, des Grecs-Melchites, et de lui conférer le sacré Pallium pris sur le corps du bienheureux Pierre. C'est pourquoi, par l'autorité du Dieu tout-puissant, des saints apôtres Pierre et Paul, et par la Nôtre, Nous confirmons et approuvons l'élection ou postulation faite par Nos vénérables frères les évêques grecs-melchites, touchant la personne du Vénérable Frère Cyrille Geha. Et après avoir rompu le lien qui l'attachait à l'Eglise d'Alep, Nous le mettons en qualité de patriarche à la tête de l'Eglise d'Antioche, de rite grec-melchite, ainsi que cela est énoncé dans le décret et dans les actes consistoriaux : *contrariis non obstantibus quibuscumque* : Au nom du Père † et du Fils † et du Saint † Esprit. *Amen.*

D'autre part, Nous avons résolu de créer et de proclamer cardinaux de la sainte Eglise romaine, sept hommes éminents, qui ont prouvé chacun par leurs vertus respectives et par leur sage administration de diverses charges qu'ils étaient pleinement dignes d'être élus membres de votre illustre collège. Ce sont :

Charles Nocella, Patriarche de Constantinople, secrétaire de la Sacrée Congrégation du consistoriale ;

Benjamin Cavicchioni, archevêque titulaire de Nazianze, secrétaire de la Sacrée Congrégation du Concile ;

André Aiuti, archevêque titulaire de Damiette, nonce apostolique en Portugal ;

Emidio Taliani, archevêque titulaire de Sébaste, nonce apostolique dans l'empire austro-hongrois ;

Sebastien Herrego y Espinosa de los Monteros, archevêque de Valence ;

Jean Katschthaler, archevêque de Salzbourg ;

Hubert-Antoine Fischer, archevêque de Cologne.

Que vous en semble ?

C'est pourquoi, par l'autorité du Dieu tout-puissant, par celle des saints apôtres Pierre et Paul, et par la Nôtre, Nous créons et proclamons cardinaux prêtres de la sainte Eglise romaine :

Charles Nocella,

Benjamin Cavicchioni,

André Aiuti,

Emidio Taliani,

Sebastien Herrego y Espinosa de los Monteros,

Jean Katschthaler,

Hubert-Antoine Fischer.

Avec les dispenses, dérogations et clauses nécessaires et opportunes.

Au nom du Père † et du Fils † et du Saint † Esprit.
Amen.

CHOSSES DE FRANCE

Un discours de Marc Sangnier

LA France souffre, et le malaise loin de diminuer a pris depuis quelques mois des proportions inquiétantes. La vraie France souffre des attaques qui lui viennent de chez elle. — Ceux qui la gouvernent semblent avoir juré sa ruine, et la guerre religieuse, la guerre à l'Eglise figure au premier plan dans le programme de cette caste d'aventuriers qui ne semble pas se préoccuper du reste.

Un des principaux caractères de cette campagne anti-religieuse, c'est qu'elle se fait sous le soi-disant couvert de la *légalité*. Or la *légalité* : c'est le caprice de la majorité.

On fait des lois : on a le don de les tronquer, de les interpréter en double sens, de les faire même s'éclipser quand l'exige le fonctionnement de la « machine » gouvernementale.

La *légalité* couvre de son large manteau les turpitudes de cette majorité qui prétendait, en réclamant la dissolution des communautés religieuses, vouloir protéger le clergé séculier, et qui sans attendre la disparition complète des premières, s'attaque aux évêques et aux curés. En son nom on veut légiférer jusque dans le sanctuaire.

Le sanctuaire exerce pourtant peu d'attraction sur ces *illustres* législateurs, et la manie anti religieuse qui les obsède leur fait régler, comme à Dunkerque, le nombre des évêques qui assisteront à une procession, quand ils n'interdisent pas, comme à Clermont, la procession elle-même.

Ces gens ont toujours la loi à la bouche : ils ressemblent à leurs devanciers qui, les pieds dans le sang, criaient sans cesse : « *fraternité* ».

* * *

Un autre caractère de la campagne actuelle c'est la *tyrannie* exercée par cette majorité, au nom, bien entendu, de la *liberté*. L'église, le presbytère, l'école libre sont des spectres qui hantent l'esprit de ces gens, et troublent leur sommeil d'horribles cauchemars :

« Voilà, se sont-ils dit, des endroits dangereux, où la morale de l'Etat est en danger »..... Alors on organise tout un système d'espionnage et d'inquisition, et si l'on fait des victimes jusque parmi les professeurs de lycées, l'on fait surtout *sauter* les fonctionnaires, les facteurs, les gendarmes, les instituteurs qui le savent et n'ont qu'à se bien tenir.

« En aucun temps, affirmait récemment le *Journal des Débats*, en parlant de ce qui se passe dans les communes, on n'a assisté à cet anéantissement systématique de toute indépendance personnelle et locale ; aucun pouvoir ne s'est jamais appliqué d'un dessein plus arrêté

et mieux suivi à tuer la conscience du citoyen, et l'âme de la cité.»

Pareille situation durera-t-elle longtemps ? Probablement aussi longtemps que la patience des catholiques ne sera pas à bout.

Rien n'encourage autant un lâche que l'inertie de sa victime.

Nous ne pouvons nous faire à l'idée que la France saine et intelligente puisse endosser longtemps encore la conduite de gouvernements qui commettent tant et de si forts attentats contre la liberté religieuse et familiale.

Il y a beaucoup à faire. Il faut éclairer le peuple : c'est de la masse que partent les forts, les puissants mouvements.

Ceux qui gouvernent actuellement la France ne sont que des serviteurs : l'on sait de quels bas-fonds partent les ordres qu'ils ont à exécuter au prix de leur tête de ministre.

La majorité un peu désordonnée qui fait escorte au ministère, dont le plus ardent et avancé bataillon est bien celui des radicaux socialistes, pourra pour une fois dominer sa colère devant l'intérêt du parti, mais elle n'a jamais renoncé à l'espoir d'obtenir, avec la dénonciation du Concordat, la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Les satellites ne manquent pas à cette majorité anti cléricale, et il faut qu'en dehors du Parlement un défroqué du nom de Charbonnel, un apostat de triste fâme, s'en fasse l'acolyte. Il faut que cet homme, devenu chef actif et directeur de journal, s'en aille dans les vil-

les et les villages, se faire le complice des meneurs enragés et impies qui ont entrepris de déchristianiser la France.

Déchristianisation !

Voilà le mal dont souffre la France et dont on voudrait la faire mourir, si c'était possible.

Il faut réagir : c'est à cette réaction que doivent s'employer toutes les saines et vives forces de la nation.

« L'éveil est donné, écrit-on là-bas : La réaction est commencée ». Puisse-t-elle être sérieuse et universelle ! Cette réaction n'aura d'efficacité qu'en autant qu'elle aura pour point de départ, l'union entre tous les citoyens soucieux de l'ordre et de la véritable liberté, et le ralliement, non pas extérieur et inefficace, mais cordial et actif aux directions pontificales.

Travailler sans entente : c'est édifier sur le sable. Si l'union en faisait le cachet, combien plus puissantes n'apparaîtraient pas les protestations publiques, les manifestations populaires pour la liberté, les conférences publiques, la propagande, en un mot toutes les œuvres d'organisation et d'action dont la France a tant besoin en ce moment.

Parmi les groupes qui travaillent à la paix et à la restauration, il faut signaler celui du *Sillon* journal d'action sociale, qui a son siège à Paris, et dont les collaborateurs et les amis toujours debout là où il y a du bien à faire, rendent déjà d'éminents services aux intérêts catholiques.

Ces jeunes mais vaillants lutteurs, veulent dans les

villes comme en province, organiser un vaste mouvement de défense religieuse et sociale ; ils parlent en chrétiens à la France chrétienne qui doit savoir, il me semble, à quel drapeau porter son épée.

A la suite des scènes de violence commises à Plaisance et Belleville, les membres du « *Sillon* » avaient organisé une assemblée contradictoire à laquelle l'ex-abbé Charbonnel a parlé. Nous reproduisons ici le discours de M. Marc Sangnier président du *Sillon*.

Nous voulons montrer quel noble cœur bat dans cette poitrine de jeune homme qu'entoure toute une phalange, jeune mais fière, animée des mêmes sentiments, défendant les mêmes principes et luttant pour la même cause.

L. M.

DISCOURS DE MARC SANGNIER

« Au *Sillon*, explique l'orateur, nous ne faisons pas de politique, mais dans certaines circonstances, lorsque nous voyons, par exemple, contester ou violer les droits primordiaux de l'humanité, « il nous est impossible de rester impassibles ».

A quel spectacle assistons-nous ? A un étonnant mélange de faiblesse et de tyrannie. (*Applaudissements.*)

(*Une voix: A bas Charbonnel ! C'est l'ex-abbé qui pénètre dans la salle.*)

Camarades, dit-il, quelque chose de grand et de terri-

ble se passe ici. Cet homme n'est pas un adversaire comme les autres. Il est et demeure marqué au front d'un signe sacré qui domine et déborde, malgré tout, ses trahisons mêmes. Ce Dieu qu'il renie, ce Christ qu'il combat, il l'a appelé jadis sur l'autel, tandis que ses mains consacrées tenaient l'hostie.... Comment la violence ne tomberait-elle pas, camarades, en présence d'une si épouvantable détresse morale.... Nous devons le plaindre d'une douloureuse pitié. Le Christ n'a-t-il pas sur la croix prié pour ses bourreaux?... Ceux-là mêmes qui ne partagent pas notre croyance ne sentent ils donc pas toute la mystérieuse épouvante du spectacle qui nous est offert? Ne sont-ils pas étreints, eux aussi, comme d'un religieux effroi?»

La salle est reconquise ; les cris de haine, les menaces, les protestations se sont tués. Le président du Sillon reprend son discours :

« On veut, dit-il, arriver à la dénonciation du Concordat, et plus exactement, « on veut l'escamoter par la terreur. »

Par quoi le remplacera-t-on ?

Par le système Pressensé? C'est anéantir la liberté des prêtres et la liberté de l'Eglise. « Cette servitude nous a paru trop honteuse ».

Puis quels seraient les résultats de la dénonciation du Concordat, et d'une politique antireligieuse encore ? J'en vois trois, dit Marc Sangnier.

1o Une diminution de notre prestige dans le monde ;

2o Une conséquence matérielle. Les erreurs de M. Combes coûtent cher aux contribuables ;

3o On veut nous convertir à une doctrine par la force ; et nous nous révoltons contre cette odieuse prétention.

Vous parlez de danger clérical. Il y en a un, en effet, aujourd'hui, mais il ne vient pas de l'Eglise. Si le cléricalisme est une doctrine qui consiste à confondre les deux pouvoirs, le temporel et le spirituel, il n'y a aujourd'hui qu'un danger clérical, c'est l'odieuse pression de la franc-maçonnerie, qui veut imposer par la force de son gouvernement l'obéissance à sa métaphysique.

Peu nous importe, au reste, votre intolérance. « la grande erreur des sectaires qui veulent opprimer l'âme de la France, c'est de croire qu'on peut étouffer une doctrine par la violence ou la légalité. Le sang des martyrs est une semence de chrétiens ». (*Longs applaudissements.*)

Peut-être même les adversaires de l'extérieur, ceux qui veulent saccager les églises, fermer la bouche des orateurs sacrés, et établir sur les ruines de la religion le culte de l'Etat, sont-ils moins redoutables au catholicisme que ses ennemis intérieurs.

Puis l'Eglise est l'éternelle vivante. On veut la faire périr, et jamais ses temples n'ont été plus remplis. Il y a un extraordinaire réveil de la vie religieuse dans notre pays, et si nous dédaignons tout ce qui n'est que convention ou habitude, si nous nous refusons à voir dans la religion une affaire de mode, si nous avons même des sourires pour le bon ton, des plus hautes sphères de la défense républicaine, où les premières communions ne

sont pas encore oubliées, c'est que la religion pour nous n'est pas une question mondaine ou un usage, mais une vie. L'Eglise a d'éternels réveils.

Qu'avons-nous, dès lors, à craindre ? Quelques bandes misérables ? Nous avons seulement « le devoir de les plaindre » (*Applaudissements*).

Mais, quant à nous, nous avons raison de nous défendre, parce que la doctrine grandit par les persécutions, s'épure, se précise, et que notre temps est peut être plus apte qu'aucun autre à montrer ce que le catholicisme peut faire pour féconder notre démocratie naissante.

« Ceux qui se sont dits les défenseurs de la République n'en ont été que les géoliers ». (*Applaudissements*). Ils ont donné le signal de je ne sais quelle marche en arrière, ils ont essayé de faire oublier les problèmes économiques et sociaux qui divisent, pour affirmer leur majorité par un infécond antichristianisme. Nous, serons-nous une digue ? Non. Et tandis que nos amis s'efforcent pour substituer aux classes dirigeantes disparues, de créer une élite ouvrière, qui sera la véritable classe dirigeante de l'avenir, (*Tonnerre d'applaudissements*), nous travaillons à la réaliser, vous continuez de nous opposer vos rigides lois de la sélection naturelle, et vous ne pouvez, en somme, que vous ruer dans le césarisme.

Puisque la vraie question qui se pose aujourd'hui est une question démocratique, il faut au moins laisser aux catholiques une place dans la démocratie, et favoriser même l'action de leur doctrine, qui est un ferment de transformation immédiate : « Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel ! » (*Applaudissements*).

Si donc nous ne servons ni ne poursuivons aucun parti politique, nous ne reconnaissons à personne le droit de dire : « ceux-ci ne sont pas de bons démocrates.

On dit que nous sommes les ennemis de la République ? « Ne l'aimons-nous pas au contraire, jusqu'à vouloir la libérer ? » (*Applaudissements*). Pour la délivrer, il ne suffit pas de crier : vive la liberté ! Si la liberté est un droit, c'est avant tout un devoir. Nous avons à chaque instant le devoir de nous libérer, et un pays qui tolère M. Combes devrait crier, non pas : à bas Combes ! mais : à bas moi-même ! puisque j'ai la honte de le tolérer. (*Longs applaudissements*).

Nous ne concevons pas, au reste, une démocratie sans traditions ; car le vrai progrès, c'est la tradition en marche, et si nous considérons que la France a toujours été comme le champ d'expériences de l'humanité, nous entendons ne pas détruire la patrie, car ce champ d'expériences est nécessaire à l'humanité, la France est nécessaire au monde. Nous sommes donc en quelque sorte des patriotes internationalistes, et nous avons confiance que la France élaborera de plus en plus les idées utiles à l'humanité.

De là notre confiance dans le travail des jeunes catholiques des Cercles d'études. De là aussi notre mépris pour la politique, notre aversion pour la conception même d'un parti catholique. (*Applaudissements*.)

La religion domine tous les partis.

Elle est même anticléricale, selon les prescriptions du Christ lui-même.

Pour nous, nous entendons être les « entêtés de l'amour. » Sans doute, nous saurons nous défendre et empêcher qu'on assomme dans les églises. Mais nous nous rappellerons sans cesse que l'Eglise avant même de convertir les peuples, les a courbés sous le poids de ses bienfaits ; qu'il faut, selon le mot de Pascal, avant de prouver la vérité de la religion, faire désirer qu'elle soit vraie.

Aussi, nous occuperons-nous, malgré les menaces, de notre grand labeur : l'organisation des I. P., des syndicats, des coopératives, etc.

Il faut du courage pour se livrer, au milieu des calomnies et des persécutions, à ce grand travail.

Mais nous avons confiance...

Et voilà pourquoi nous avons tenu, en plein torrent de passions déchaînées, à prononcer des paroles de paix et d'amour, car « l'amour est plus fort que la haine ». (*Longs applaudissements*).

Nous saurons donc mourir, car ne pas se défendre serait une lâcheté. Mais nous n'attaquerons jamais, nous ne haïrons jamais. (*Applaudissements*). Si c'était un devoir d'affirmer notre attitude présente, nous savons bien que les professionnels de l'émeute disparaîtraient bientôt, que le sang même de l'innocent servirait à fonder la démocratie véritable, l'égalité, la liberté, et qu'une « Eglise persécutée vaut mieux qu'une Eglise asservie et humiliée ». (*Applaudissements*).

La suppression du Concordat ne nous effraie pas.

Nos adversaires peuvent bien raser nos églises.... Mais

il y a quelque chose qu'ils ne feront jamais, c'est de détruire notre amour de la liberté, c'est de chasser le Christ de nos cœurs... (*Acclamations*).

Les faibles mains de quelques hommes qui passent ne sauraient étouffer celle qui ne peut pas mourir.

Il n'y a même pas de plus beau triomphe que les persécutions d'aujourd'hui : « on ne lutterait pas tant contre un cadavre ». (*Applaudissements*.)

Donc, Camarades, nous triompherons : non parce que nous sommes plus nombreux, non parce que nous sommes plus puissants, mais parce que notre Démocratie désire inconsciemment le Christ qui seul peut la faire vivre, parce que les sectaires violents se prendront eux-mêmes aux lacets malfaisants de leurs propres desseins, parce que, pauvres et faibles, inconnus des uns, raillés des autres, en proie aux plus cruelles persécutions, Dieu nous pousse irrésistiblement vers l'avenir.

Nous sommes les fils de l'universel amour.

Nous sommes plus forts que la haine ».

Après l'éloquent discours de Marc Sanguier, M. Charbonnel a prononcé, au milieu d'un silence remarquable, un discours assez incohérent, dans lequel il a dit ce qu'il avait été, ce qu'il était, et les raisons de la campagne anticléricale par lui entreprise.

LES BIBLIOTHEQUES

Au commencement du christianisme

SOUS ce titre M. l'abbé Nève résume dans l'*Echo religieux de Belgique*, un article paru dans la *Civiltà cattolica*, qui nous paraît être une heureuse contribution à l'étude de l'histoire des bibliothèques à travers les siècles.

A nos lecteurs d'en juger :

“ Au commencement du christianisme les bibliothèques étaient souvent contiguës aux temples ou remplissaient leurs portiques. C'était pour insinuer l'idée de la protection que la sainteté de ce lieu donnait à ces trésors de la pensée, que l'on agissait ainsi, et aussi parce qu'en ce temps-là, ceux qui compulsaient les bibliothèques étaient d'ordinaire des ministres du culte.

“ Saint Jérôme, Origène avaient une vive prédilection pour les bibliothèques et ne négligeaient aucun effort pour les enrichir. L'évêque de Jérusalem, Alexandre, qui vivait au IIIe siècle, fonda la célèbre bibliothèque voisine de la Basilique du Saint Sépulcre. Saint Pamphile enrichit d'environ 30,000 volumes celle qu'Origène avait réunie.

“ On lit dans les édits de persécution de Dioclétien et de Maximin l'ordre de brûler les bibliothèques des chrétiens. Cette mesure fut calamiteuse pour la science :

c'est à elle que nous devons de ne connaître qu'imparfaitement les vicissitudes de la propagation de la foi et celles de ses premiers confesseurs à cette époque lointaine. On peut être presque certain que la bibliothèque et les archives de l'église de Rome périrent de la même façon.

“ Après que la paix eut été accordée à l'Eglise les bibliothèques reparurent. On en trouva même chez des particuliers : telle celle de saint Augustin et celle de saint Jérôme.

“ Le premier fond des bibliothèques contiguës aux églises était constitué par la Sainte Ecriture et par des ouvrages de Liturgie. De Rossi croit que ces livres étaient placés dans une abside située dans le voisinage de l'autel et du siège épiscopal et que dans une autre abside faisant pendant à la première se plaçaient les objets du culte. Sidonius nous apprend que les ouvrages étaient répartis en trois catégories, c'est-à-dire entre le groupe des ouvrages latins, des ouvrages en langue grecque et des ouvrages concernant le dogme et la morale chrétienne.

“ Par la description de sa bibliothèque que nous a transmise Isidore de Séville, nous voyons qu'à l'imitation des bibliothèques de l'époque classique celles des amateurs chrétiens étaient placées dans des appartements ornés de peintures et de sentences en rapport avec les ouvrages qu'ils contenaient.

“ Plus tard les laïcs perdirent le goût des fortes études et les grandes bibliothèques furent concentrées dans les évêchés et les monastères. Une des plus considérables bibliothèques monacales fut celle de Cassidiore qui habitait le couvent du Vivario, situé en Calabre, non loin de Squillace. Ce moine en parle si souvent et avec tant de détails qu'on a pu en dresser le catalogue. Païens et chrétiens y voisinaient en nombre égal.

“ Nous ne savons pas grand'chose des bibliothèques des chrétiens à Rome à l'exception de celle du Souverain Pontife. On n'a de détails particuliers que sur celle de Saint-Laurent hors les murs et celle du monastère de Saint-André construit au *clivus Scauri* par saint Grégoire-le-Grand.

“ La première mention de la Bibliothèque pontificale et du dépôt d'archives qui y était joint, date du pape Jules Ier (337-352). La Bibliothèque y est nommée *scrinium sanctum*. D'une inscription du pape saint Damase (336-384), de Rossi a conclu que cette bibliothèque se trouvait dans le voisinage du théâtre de Pompée, à l'endroit où le pape Damase éleva la basilique Saint-Laurent in Damaso.

“ Ce n'est que dans des inscriptions du VIIe siècle seulement que la bibliothèque du Latran est mentionnée pour la première fois. Toutefois il est souvent question à des époques antérieures au VIIe siècle de la biblio-

thèque et des archives des papes, mais on ne précise jamais l'endroit où elles se trouvaient. De récentes découvertes concernant le palais primitif des papes au Latran, faites sous la *scala sancta*, ont mis à nu l'ancienne bibliothèque pontificale. L'architecte, à qui l'on est redevable de cette précieuse trouvaille, M. Lauer, élève de l'école française à Rome, a pu déterminer l'endroit où se trouvait le dépôt des livres du Latran, grâce à une fresque représentant un docteur de l'Eglise expliquant un livre ouvert devant lui. C'est par des peintures de ce genre que les anciens décoraient leur *scrinium* ou bibliothèque. ”

LES MESSES GREGORIENNES

Pour répondre au désir de quelques-uns de nos lecteurs, nous publions aujourd'hui un travail résumant la question des messes grégoriennes.

NOTION

N appelle messes grégoriennes, 1^o Trente messes célébrées pendant trente jours consécutifs, pour une âme du purgatoire ; ou 2^o les messes célébrées pour un défunt sur l'autel de saint Grégoire, dans l'église de ce nom, sur le mont Cœlius à Rome ; ou encore, 3^o les messes célébrées sur tout autre autel

ayant reçu du Souverain Pontife, le privilège attaché à l'autel de Saint-Grégoire à Rome — ce sont les autels grégoriens *ad instar* : la raison en est que les Souverains Pontifes ont fréquemment communiqué à des autels, les grâces et faveurs dont jouit l'autel de Saint-Grégoire dans l'église de son nom, au Coelius.

Le Trentain Grégorien consiste essentiellement dans la célébration de *trente messes*, pendant *trente jours consécutifs*, pour la délivrance de l'âme du purgatoire qu'on a en vue.;

ORIGINE

La Sacrée Congrégation des Indulgences, a rendu une décision qui rappelle l'origine et l'antiquité des *trentains*.

On sait qu'il faut remonter à un trait de l'histoire de saint Grégoire le Grand (trait que saint Grégoire à lui-même raconté en son beau livre des Dialogues.)

Elu abbé du monastère de Saint-André, qu'il avait fondé au Coelius, dans son propre palais, Grégoire fit célébrer trente messes consécutives pour l'âme d'un religieux pénitent de son monastère. Au trentième jour, le défunt apparut à un de ses frères, et lui annonça sa délivrance des flammes du purgatoire.

Ce fait miraculeux, dit Benoit XIV, a donné naissance à la pieuse pratique des messes dites *grégoriennes* : de là dit Benoit XIV, *missarum usus, quae a S. Gregorio nuncupantur*.

D'après ce même pape, cette coutume est pieuse et les fidèles l'ont pratiquée en tout temps ; *fideles omni saeculo eamdem consuetudinem pariter receperunt.*

Cet usage autrefois très répandu en Italie, et aussi en France, semble un peu tombé en désuétude, — cependant on retrouve presque partout des traces de cette dévotion qui se pratique encore aujourd'hui.

Quant à son efficacité, rien n'en montre mieux la réalité que le fait miraculeux raconté par saint Grégoire, lui-même.

Si saint Grégoire a délivré par ce moyen une âme du purgatoire, les fidèles en ont conclu que cette pratique est agréable à Dieu, et propre à obtenir de sa bonté la même faveur en d'autres cas : elle a pour elle, la recommandation des Docteurs, et l'approbation du Saint-Siège.

Recommandable par son auteur et son antiquité, cette doctrine l'est encore par les autorités qui l'ont encouragée.

Benoit XIV s'en est fait le défenseur, et la Sacrée Congrégation des Indulgences déclare à double reprise en 1884 et 1889, *pieuse et raisonnable*, la confiance des fidèles en cette pratique reçue par l'Eglise.

En effet dans un décret du 24 août 1888 reproduit dans la *Nouvelle Revue théologique*, au vicaire général du diocèse de Saint-Sever demandant :

An in ipsis missis Gregorianis aliqua adnexa sit Indulgentia a Summis Pontificibus ?

La Sacrée Congrégation des Indulgences répondit :

“ Non constat datum fuisse Indulgentiam, sed ex decreto hujus S. Congregationis, diei 13 martii 1884, recognita et approbata fuit pia praxis et specialis fiducia qua fideles retinent, celebrationem triginta missarum specialiter efficacem ex beneplacito et acceptatione divinae misericordiae ad animarum Purgatoria poenis liberationem ”.

* * *

Voici maintenant le Décret du 14 janvier 1889, qui indique à quelles conditions est liée l'efficacité des messes grégoriennes.

DIVINIONIS

Moderator cujusdam pii operis, quod expiandis animabus in Purgatorio derelictis erectum existit in loco vulgo dicto *Beaune*, Côte d'Or, dioecesis Divinionensis ; Sacrae Congregationi Indulgentiis Sacrisque Reliquiis praepositae, quoad Gregorianum Missarum tricenarium sequens dubium solvendum proposuit :

Est ne necessarium uti apud nos existimatur, quod missae triginta, quae Gregorianae appellantur, celebrantur :

1o In memoriam S. Gregorii, quin tamen in illis fiat de eo commemoratio ?

2o Ab eodem sacerdote ?

3o Pro una tantum anima absque ulla alia speciali intentione ?

4o Diebus triginta continuis sine interruptione ?

5o In eodem altari ?

Et Sacra Congregatio Indulgentiis Sacrisque Reliquiis praeposita, praefato dubio respondit :

Quoad 1am partem : *Negative.*

Quoad 2am : *Negative.*

Quoad 3am : *Missae pro ea anima applicari debent, cujus liberatio a poenis Purgatorii a divina misericordia imploratur.*

Quoad 4am partem : *Affirmative ;*

Quoad 5am : *Negative.*

Datum Romae ex Secretaria ejusdem S. Congregationis die 14 Januarii 1889.

Seraphinus Card. VANNUTELLI, *Praefectus.*

ALEXANDER, *Episc. Oensis, Secretarius.*

Il est donc exigé :

1o Que les trente messes soient dites sans autre interruption que celle qui pourrait résulter de l'occurrence des trois derniers jours de la Semaine Sainte ;

2o Qu'elles soient spécialement appliquées à l'âme du défunt dont on veut obtenir la délivrance. L'efficacité particulière de ces messes n'existerait pas, si on les faisait dire pour soi ou pour d'autres personnes encore vivantes, comme pour assurer par anticipation la délivrance du purgatoire.

D'autre part, il n'est pas nécessaire que ces trente messes soient dites de *Requiem*, ni en l'honneur de saint Grégoire ou avec commémoration de ce saint : *ni au même autel, ni par le même prêtre.*

DECRETS ET SOLUTIONS

S. C. du Saint-Office

8 mai 1901.

**Le Maître Général des Frères-Prêcheurs a seul le droit
d'ériger les confréries du Rosaire**

Au mois de juillet 1900, la S. C. de la Propagande, d'accord avec la S. C. des Indulgences posèrent au Saint-Office les questions suivantes :

I. Depuis la constitution *Ubiprimum*, du 2 octobre 1898, et la réponse de la S. Congrégation des Indulgences *in Augustana*, du 10 août 1899, la S. Congrégation de la Propagande peut-elle, comme dans le passé, continuer à accorder aux Ordinaires des Missions qui dépendent d'elle la faculté d'ériger les Confréries ou les Pieuses Unions du Rosaire avec les indulgences respectives accordées par les Souverains-Pontifes.

Et, en cas d'affirmative

II. Les Ordinaires qui ont reçu ces pouvoirs ont-ils besoin pour en user valablement d'une autorisation spéciale du P. Général des Dominicains ?

Voici la réponse du Saint-Office.

Feria IV, die 8 mai 1901.

In Congregatione Generali S. R. et Inquisitionis coram EEmis ac RRmiss D. D. Cardinalibus Generalibus Inquisitoribus habita, propositis prædictis dubiis, præhabitoque RR. D. D. Consultorum voto, iidem Patres respondendum mandarunt :

Ad. I. *Negative seu soli Rmo R. Magistro Generali Ordinis Prædicatorum, vel ejus Vices gerenti competere erectionem Confraternitatum etiam Piarum Unionum a SS. Rosario nuncupatarum ; ideoque a nullo alio valide erigi posse, etiam cum solis indulgentiis Confraternitatibus vel piis Unionibus in genere a Sancta Sede concessis vel concedi solitis. Et corriyantur formulae.*

Ad. II. *Provisum in primo.*

Sequenti vero feria VI, die 10 ejusdem mensis et anni in solita audientia SS. D. N. Leonis Div. Prov. PP. XIII a R. P. D. Adessori habita SSmus resolutionem EE. ac RR. Patrum adprobavit.

I. Card. MANCINI, *S. R. et U. Inquisit. Notarius.*

La chapelle principale d'un séminaire lorsqu'elle a été bénite solennellement sous un titulaire spécial, jouit de tous les privilèges qui appartenaient aux oratoires publics bénis solennellement, et par conséquent son titulaire (Saint au mystère) doit être nommé dans l'oraison *A cunctis* et il doit être ajouté aux suffrages à laudes et à vêpres.

(S. Cong. Rit., 14 mars 1903).

-
- Sa Sainteté Léon XIII par un bref du 20 février 1903 a érigé deux nouveaux diocèses dans l'île de Cuba et réglé diverses dispositions propres à favoriser le développement de la religion.

Le célèbre sanctuaire de Notre-Dame du Bon Conseil à Génazzano, en Italie, a été érigé en basilique mineure par un bref de Léon XIII du 17 mars 1903.

LE MONDE RELIGIEUX

FRANCE. — LA BASILIQUE DE FOURVIÈRE. — Le conseil municipal de Lyon, dont la majorité est composée de socialistes et de sectaires, vient encore de faire preuve d'intolérance, en votant par 26 voix contre 7 le vœu suivant :

“ Le conseil, considérant qu'il est du devoir de tous les élus républicains de s'attacher à réaliser l'unité morale de nos concitoyens par l'unité politique ;

Considérant que cette unité est constamment troublée, grâce au fanatisme et aux superstitions entretenues avec soin par le parti clérical ;

Considérant que la basilique de Fourvière est dans notre région la citadelle de la superstition et de l'exploitation religieuse, qu'elle se dresse sur le point culminant de notre ville comme pour jeter un insolent défi à la démocratie lyonnaise et à la philosophie de la raison et de la vérité ;

Emet le vœu qu'il soit procédé sans retard à sa suppression ou à sa fermeture ”.

Nous aimons à croire que la population lyonnaise

relèvera comme il convient, en temps et lieu, ce nouveau défi, qui lui est porté par des édiles dont les sentiments ne sont plus en harmonie avec les siens.

— LES BÉNÉDICTINS ANGLAIS. — *L'Echo douaisien* annonce le départ de Douai des Bénédictins anglais. Ils avaient jusqu'au 6 juillet pour se dissoudre ; mais ils ont devancé ce terme.

Les Bénédictins anglais ont demeuré à Douai pendant plus de trois cents ans, presque sans interruption. Leur monastère primitif (Saint-Grégoire) était dû à la noble charité et à la générosité d'un illustre Bénédictin français, dom Cavarel, abbé de Saint-Vaast, à Arras. Pendant plus de cent ans, ils se sont occupés uniquement de l'éducation de jeunes gens destinés à devenir les prêtres missionnaires de l'Angleterre. Ils ont donc pris une grande part à la renaissance catholique de l'Angleterre et au retour sensible de ce pays vers l'unité religieuse.

BIBLIOGRAPHIE

SIX MOIS D'HISTOIRE REVOLUTIONNAIRE (Juillet 1790-Janvier 1791) La question politique et la question religieuse, par Marius Sepet. Un vol. in-12. Prix : 3 fr. 50. (Ancienne Maison Charles Douniol, 29, rue

de Tournon, Paris). A Montréal, chez Granger Frères, libraires. A Québec, chez Garneau, Pruneau & Kirouac, libraires.

L'intérêt à la fois historique et pratique d'un récit imperial de la Révolution française est compris par tout le monde. Mais bien peu d'écrivains se sont sérieusement proposé pour objet de satisfaire à ce besoin. La plupart de ceux qui se sont occupés de ce sujet ont travaillé à propager soit les légendes révolutionnaires, soit les légendes conservatrices. Mais présenter les hommes et les choses sous leur aspect réel, selon les règles d'une saine et solide méthode, et chercher le mouvement et la vie dans la vérité fortement saisie et nettement exposée, c'est ce dont ils ne se sont trop souvent soucié en aucune manière.

M. Marius Sepet, la presse et le public l'ont reconnu, a eu ce souci et s'est donné cette peine dans ses études intitulées : *Les Préliminaires de la Révolution*, — *Les Débuts de la Révolution*, — *La Fédération*, — ces deux dernières ayant pour titre commun : *La Chute de l'ancienne France*.

Il s'est conformé à la même vue dans le nouveau volume qui vient de voir le jour : *Six mois d'histoire révolutionnaire (juillet 1790-janvier 1791)*. *La Question politique et la Question religieuse*. Ce qu'il y présente au lecteur, c'est un tableau d'histoire vivante, parce qu'elle est vraie. Il risque sans doute par là de déplaire aux passionnés, qui, sans crainte de blesser l'équité comme l'exactitude, ne cherchent dans le passé qu'un écho et

un aliment à leurs préventions et à leurs haines. Mais il dédie son ouvrage avec confiance aux esprits justes, aux cœurs droits, aux hommes éclairés de tous les partis.

LETTRES SPIRITUELLES DE BOSSUET, extraites de ses œuvres, 2e édition. Un volume in-12 de xv-355 pages. Prix : 2 fr. (Ancienne maison Douniol, 29, rue de Tournon, Paris.) A Montréal, chez Granger Frères, libraires. A Québec, chez Garneau, Pruneau & Kirouac, libraires.

Les *Oraisons funèbres*, les *Sermons* si habilement restitués par M. Lebarq, l'*Histoire des Variations*, les *Avertissements*, le *Discours sur l'unité de l'Eglise*, montrent le génie incomparable de Bossuet dans tout l'éclat et le rejaillissement de la gloire extérieure. La majesté de ses accents éblouit et fascine. Mais l'homme disparaît pour ainsi dire. Lisez au contraire les *Lettres spirituelles* du grand évêque, écoutez les conseils qu'il donne tour à tour au maréchal de Bellefonds, à madame d'Albert de Luynes, lisez surtout la correspondance qu'il entretient avec la sœur Cornuau de Saint-Bénigne, et vous verrez avec quelle douceur, avec quelle simplicité touchante, avec quelle persévérance ce directeur accompli s'occupe des âmes qui se réclament de lui. Là Bossuet se montre sous un tout autre jour. C'est l'homme de Dieu, c'est le prêtre qui parle. Et la langue qu'il parle a toutes les effusions, tous les abandons de celles de saint Bernard et de saint François de Sales. On s'étonne,

on demeure ravi de rencontrer tant de charme et tant de grâce sous la plume d'un prélat vieilli dans les luttes qui intéressaient l'*unité*, la *doctrine*, et la *défense* de l'Église. On sent que, s'il frappa de rudes coups sur des adversaires que la sagesse humaine eût voulu ménager, ce fut moins par tempérament que par nécessité. Tendre et dévoué, affectueux et simple, il l'était autant que qui que ce fût. Mais, comme dans les âmes il ne connaissait de grand que l'empreinte divine qui en constituait seule la noblesse à ses yeux, on comprend que, autant il les respectait, les aimait et les cultivait, autant il poussait le cri d'alarme quand il voyait la vertu s'égarer.

Les lettres à la Sœur Cornuau achèvent le portrait de Bossuet tel qu'il doit être présenté aux yeux de la postérité. Celui qui ne connaît pas ces lettres ne connaît pas Bossuet tel qu'il est. Il y est plus grand, il s'y révèle mieux lui-même que quand il combat Luther et Calvin, Molinos et Malaval, ou même quand il mène le deuil du grand siècle dans l'oraison funèbre de Condé. L'*ascétisme* de Bossuet, c'est son âme mise à découvert, c'est une direction sage, éloignée de tout excès, c'est la condamnation de ceux qui l'ont accusé de jansénisme et lui reprochent si injustement d'avoir combattu les *maximes nouvelles* ; c'est pour toute âme qui veut avancer dans la vertu, ou en indiquer la route aux autres, une lecture réconfortante, une lumière infaillible et sûre.

Mgr LE MONNIER.
